



Dans ce nouveau
numéro:

La rubrique infos

- CNI et passeports
- Aides régionales permis B, BAFA...
- PLUi
- SIVOS

Agenda

Novembre 2019

GAZETTE ALLOISE

N° 23

www.alles24.fr

EDITO

La saison estivale achevée, chacun a repris le cours de ses activités.

Pour nos petites têtes blondes, il a aussi fallu rejoindre les bancs de l'école. La rentrée scolaire s'est effectuée sans problème avec des effectifs toujours stables et l'arrivée d'un nouveau bus scolaire.

La vie associative de Alles fut dense cette année.

Même si elle nous réserve encore de beaux événements nous tenons à dire un grand merci à tout les bénévoles qui se démènent au quotidien pour animer, distraire et créer du lien dans notre village.

En cette fin d'année, vous allez beaucoup entendre parler du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Pour bon nombre d'entre nous, le PLUi n'est qu'un sigle mais c'est bien plus que cela!

C'est votre territoire et votre environnement qu'il va déterminer !

C'est alors en assistant aux réunions et en s'informant que nous pourrons agir sur l'avenir du territoire de notre commune.

Prochainement dans la Gazette, une petite nouveauté!

Une page publicitaire où vous pourrez informer la population de votre activité professionnelle ou association. Pensez à nous faire parvenir vos informations à la mairie si vous le souhaitez!

D.M.

RUBRIQUE INFOS

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS A BELVES

Nous vous informons qu'à Belvès la méthode de prise de rendez-vous pour les demandes de cartes d'identité et passeports a changé. Depuis début Octobre les prises de rendez-vous se font en ligne via le site de la mairie « www.belves-en-perigord.com » dans l'onglet carte d'identité et passeport.



AIDES REGIONALES

Aide à la préparation de l'examen du permis de conduire B

Sous conditions de ressources et d'éligibilité les jeunes de 17 à 25 ans peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 300€ à 1200€ pour l'obtention du code et de la conduite.

Aide aux brevets:

BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur), BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) et BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique).

La région Nouvelle Aquitaine poursuit ses efforts pour favoriser l'égalité des chances d'accès à l'emploi.

Vous retrouverez toutes les informations et les conditions d'obtention de ces aides sur le portail régional dédié à la jeunesse: jeunes.nouvelle-aquitaine.fr et sur le site les-aides.nouvelle-aquitaine.fr



LES NUMEROS A CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE





PLUi

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le PLUi est un document de planification à l'échelle intercommunale. Il fixe les règles d'occupation des sols du territoire de l'intercommunalité, en remplacement des documents communaux en vigueur (Plans d'Occupation des Sols, Plan Local d'Urbanisme ou Cartes Communales). Il touche aussi bien la question du développement économique, que celle des équipements publics, de la hauteur des bâtiments, des places de stationnement, de la répartition des logements, de la préservation de l'agriculture et des paysages, en conformité aux enjeux locaux. Il permet donc de planifier un projet global d'aménagement et d'urbanisme pour les 10 prochaines années. Le PLUi de la communauté de communes Bastides Dordogne Périgord a la particularité de valoir programme local de l'habitat. Ce PLUi-H permet de faire du « 2 en 1 » en intégrant, dans le projet de développement du territoire, des orientations en matière d'habitat.

Concrètement, le PLUi-H détermine les possibilités d'usage des sols et de construction sur l'ensemble des communes du territoire des Bastides Dordogne Périgord. Il s'agit d'un document juridique de portée générale qui s'impose à tous (personnes physiques et morales) et auquel on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager).

Il touche à toutes les questions de la vie quotidienne d'un résident, d'un actif, d'un chef d'entreprise ou encore d'un agriculteur, telles que

Où vais-je pouvoir construire ?

Où vont pouvoir s'installer les services et les activités économiques ?

Où seront créés les emplois ?

Quels seront les espaces naturels et les zones agricoles préservés ?

L'enquête publique

L'enquête publique s'étend sur une durée de 1 à 2 mois. Pendant cette durée, le public peut consigner ses observations sur le registre d'enquête, mis à disposition en mairies. Il est également possible d'envoyer ses observations, par courrier, au commissaire enquêteur.

Au terme de l'enquête publique, le commissaire enquêteur établit un rapport et un document consignant ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserve ou défavorables au projet.

Le rapport et les conclusions sont ensuite rendus publics.

Comment participer au PLUi ?

La concertation avec les habitants a lieu tout au long du processus d'élaboration du PLUi.

Vous pouvez vous **informer**

sur le **site internet** de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord
en consultant le **dossier de synthèse** disponible dans chaque mairie du territoire et au siège de la Communauté de Communes
en lisant les différents **articles** dans la presse locale et dans nos bulletins communaux.

Vous pouvez **participer**

en inscrivant vos observations et propositions sur le **registre de la concertation** disponible au siège de la Communauté de Communes et dans chacune des mairies.

En envoyant vos remarques

par courrier au Président de la Communauté de Communes à l'adresse suivante :
CCBDP – Service Urbanisme – 12 Avenue Jean Moulin – CS 51001 – 24150 La-linde

par courriel: plui@ccbdp.fr

En participant aux différents temps **d'ateliers** et de **forum**

Pour toutes questions, des réunions publiques auront lieu au sein du territoire intercommunal et plus précisément dans notre commune. Il est donc important pour chacun de venir s'informer de l'avenir de notre territoire. Après il sera TROP TARD!

Dès que les dates de ces réunions seront connues
nous vous en informerons.





LE SIVOS FETE SES 30 ANS

Crée à la rentrée de septembre 1989, le regroupement des 3 écoles de Alles, Limeuil et Paunat (Regroupement Pédagogique Intercommunal) a pris la forme d'un syndicat (SIVOS). Son siège a été fixé à la mairie de Paunat.

Son principal objectif : le maintien des écoles dans nos petites communes rurales.

La commune de Saint Chamassy s'y est rattachée en septembre 1998.

Le succès est toujours présent, les élèves bénéficient du ramassage scolaire gratuit, d'une garderie matin et soir à l'école de Limeuil, d'une aide aux devoirs dispensée par des bénévoles et de 4 cantines où les repas sont confectionnés sur place.

Les enfants des 4 écoles se retrouvent tous ensemble régulièrement pour fêter Noël, carnaval et la fin d'année. Ces moments de rencontres permettent de maintenir le lien entre ces quatre communes.

Le SIVOS a connu 3 présidents: Francis HERVE de 1989 à 2008, Roger CHAPOTOT de 2008 à 2014 et Michel CALES de 2014 à aujourd'hui.

Le SIVOS emploie 5 salariés : 1 ATSEM, 1 agent d'animation, 1 secrétaire, 1 conducteur de bus et 1 agent de surveillance bus/école.

Le RPI compte 99 écoliers pour la rentrée 2019. 32% de ces élèves sont Allois.

Les 99 petites têtes blondes sont répartis sur les quatre écoles:

à LIMEUIL : 5 très petite section, 9 petite section et 12 moyenne section

à PAUNAT : 10 grande section et 16 CP

à ALLES : 11 CE1 et 7 CE2

à SAINT CHAMASSY : 12 CM1 et 17 CM2

La nouveauté de cette rentrée scolaire 2019 a été un nouveau



Nous espérons qu'il conduira pendant de nombreuses années tous nos petits écoliers sur nos routes de campagne pour qu'ils puissent tranquillement rejoindre leur école.

ALLES SUR DORDOGNE

La cérémonie commémorative de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 aura lieu le

LUNDI 11 NOVEMBRE à 11H00

à l'issue de la cérémonie au monument aux morts, un vin d'honneur sera offert à la salle des mariages.

ALLES SUR DORDOGNE

**SAMEDI 16
NOVEMBRE**

SALLE DES FETES

20H30



CONCOURS DE BELOTE

De l'association Alles - Obenheim

**CANARDS—JAMBONS—PLATEAUX VIANDES,
FRUITS—APERITIFS—REPAS—FILET GARNI—
BOUTEILLES**

INSCRIPTION: 8€ et CASSE-CROUTE: 5€

AGENDA

ALLES SUR DORDOGNE

SALLE DES FÊTES

**SAMEDI 7
DÉCEMBRE**

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



9h30 : Rando vtt et pédestre

Départ de la salle des fêtes, distance : 10kms
Participation minimum : 2€

13h : Repas chaud

Apéritif, soupe, viande en sauce et son gratin,
dessert, café et vin compris
Participation minimum : 10€
FORMULE rando + repas : 10€

14h30 : Animations

Pêche aux canards, vente de crêpes, barbe à
papa, danses occitanes

16h30 : TARTATHON

Concours de tarte aux fruits
Participation : 2€ minimum
Un panier garni à gagner !

Règlement disponible sur www.alles24.fr



Marché de Noël
Dimanche 8 décembre

Stands gourmands - Artisans créateurs - Vente de sapins - Tombola -
Animations pour enfants - Restauration sur place - Photos avec le Père Noël

Infos, réservations :

Nadège :
06 60 61 45 93

 [Alles sur Dordogne /
Alles24.fr](https://www.facebook.com/Alles24.fr)

 www.alles24.fr

Inscriptions au
repas jusqu'au 5
décembre



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

AGENDA

Dimanche 8 décembre

ALLES SUR DORDOGNE

Salle des fêtes





Marché de Noël

10H - 18H
ENTRÉE GRATUITE

Stands gourmands

Huîtres

Photos avec le Père Noël

Tombola

Vin chaud aux épices alsaciennes



Artisans créateurs



Animations pour enfants



Vente de sapins

Restauration sur place
Café et boissons fraîches



Infos - Réservations

Nadège : 06 60 61 45 93
4€ l'emplacement (1m50 environ)

 Alles sur Dordogne / Alles24.fr



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Rédaction de la « GAZETTE » — Mairie de Alles sur Dordogne
mail: mairie.allessurdordogne@wanadoo.fr